Saran, Le 16 Avril 2020

Compte-rendu de la visioconférence de la Commission Territoriale d'Arbitrage Du jeudi 16 avril 2020

Présents : Mathieu DELHAYE, Marie-France DURAND, Laurent CARNEAU, Fabrice CHOFFY, Jean-Yves DANCHAUD, Olivier MAS

Excusée : Stéphanie LEFEVRE

Invité : Jean-Claude TUBEUF

La Commission Territoriale d'Arbitrage s'est réunie en visioconférence le jeudi 16 avril 2020 de 10h30 à 12h45.

L'ordre du jour était :

- Compte rendu de la visioconférence CNA-CTA du 15 avril 2020
- Opération T1N 2020-2021
- Conseil de promotion JA et JAJ

Tous ces points ont été traités.

Mathieu DELHAYE souhaite la bienvenue aux membres de la commission présents.

Compte rendu de la visioconférence CNA-CTA du 15 avril 2020

Laurent Carneau (qui représentait la CTA) fait un compte rendu de la visioconférence CNA-CTA. Quelques informations à communiquer => Des modifications et évolutions dans Ihand peuvent être faites sur demande des présidents de CTA. Délégation des désignations des rencontres de N2F vers les CTA dès la saison prochaine ainsi que certaines rencontres de N3M (au prorata du nombre d'équipes évoluant en N3M dans le territoire et si manque d'arbitres fédéraux sur certains week-ends). Suppression de la participation des clubs nationaux à la coupe de France sur la saison prochaine (calendrier trop important et chargé pour les clubs nationaux).

Opération T1N saison 2020-2021 :

La CTA avait, en début de saison, listé deux profils de binômes susceptibles (un masculin, un féminin) de pouvoir prétendre intégrer l'opération T1N sur la saison 2020-2021. Après étude des différents suivis et échange avec les parties prenantes, il est décidé de ne pas proposer de binômes T1N. Les deux binômes doivent continuer à acquérir de l'expérience, accompagnés bien entendu comme cette saison par la CTA et sa commission de suivi et de formation. Une pré-liste (plus conséquente est établie) pour la saison 2021-2022 afin de pouvoir proposer minimum 1 et jusque 3 binômes si le potentiel est là.

Conseil de promotion :

Comme chaque année, un conseil de promotion a été fait par le COPIL de la CTA avec comme critères de décisions pour accession au grade supérieur :

- Disponibilité des JA/JAJ en lien avec la saisie des disponibilités dans Ihand
- Nombre de rencontres effectuées sur désignations CTA
- Suivi des binômes
- Prestations et sérieux des JA/JAJ.

Deux binômes accèdent au grade JA T1 et intègre le groupe « Elite » Territorial de la CTA. Ainsi, le groupe « Elite » se compose de 6 binômes (sans tenir compte des 2 binômes T1N de cette saison). A ce groupe « Elite » viendra s'ajouter les 4 binômes JAJ T1 Performance qui gardent leur statut de JAJ mais passent sous désignation CTA JA portant ainsi le groupe « Elite » à 10 binômes pour la saison prochaine + les deux T1N. A cela s'ajoute deux JA T1 en solo.

Le groupe JA T2 se compose à ce jour d'une vingtaine de binômes et d'une dizaine de JA en solo soit une cinquantaine de JA de grade T2.

Pour les JA T3 en formation JA T1/T2, une décision sera prise par la CTA en lien avec l'ITFE lorsque le 4ème module de la formation aura été fait (annulé à la suite de l'épidémie du COVID-19 et au confinement).

Sur le pôle JAJ, 2 binômes accèdent au grade de JAJ T1 Performance et 6 binômes du grade JAJ T2 Accession au grade JAJ T1 Excellence. Il appartient maintenant au pôle JAJ et son responsable Olivier MAS et ses référents de bassin de pratique de détecter et promouvoir au grade de JAJ T2 Accession des jeunes en devenir dès la rentrée 2020-2021 afin de continuer à renouveler nos JAJ et par conséquent nos JA.

L'ordre du jour épuisé, la visioconférence est clôturée à 12h45.

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE
FFHANDBALL

Mathieu DELHAYE
Président Commission Territoriale d'Arbitrage
Mobile : 06 12 64 26 57
delhaye.mathieu@bbox.fr